

JOURNÉE DE FORMATION:

TPS/TVQ DÉCODÉES : OPTIMISEZ LE PROCESSUS DE GESTION DES
TPS ET TVQ DE VOTRE ORGANISATION TOUT EN ÉVITANT LES
ANGLES MORTS



Association des gestionnaires
financiers municipaux
du Québec

PRÉSENTÉE LE MARDI 13 MAI 2025 DE 8 H 30 À 16 H 30

FORMATEURS INVITÉS :

M. NUNO MIGUEL LOBO, ADM.A, LL.M FISCALITÉ, ASSOCIÉ – SERVICES CONSEILS, CONSULTAXE
M. MICHEL LAVIGNE, M. FISC., CPA, ASSOCIÉ – SERVICES CONSEILS, CONSULTAXE
M. JEAN-CLAUDE TREMBLAY, MBA, PRÉSIDENT ET FONDATEUR COGITAS

Pour vous inscrire, veuillez remplir ce formulaire et nous le faire parvenir au courriel
suivant : agfmq@agfmq.com au plus tard le 24 avril 2025

INSCRIPTION DU PARTICIPANT :

NOM :	
<i>(Si substitut, veuillez préciser le nom du membre remplacé) :</i>	
Type de participant : Membre <input type="checkbox"/> Substitut <input type="checkbox"/> Non-Membre <input type="checkbox"/>	
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :
COORDONNÉES PROFESSIONNELLES :	
MUNICIPALITÉ MRC ou ORGANISME :	
Coordonnées postales :	
Ville :	Code postal :

FRAIS D'INSCRIPTION :

		Tarification	TPS (5 %) R128303930	TVQ (9,975 %) 1012293930	Total	Veuillez inscrire le total :
<input type="checkbox"/>	Membre ou substitut :	440,00 \$	22,00 \$	43,89 \$	505,89 \$	
<input type="checkbox"/>	Non-membre :	520,00 \$	26,00 \$	51,87 \$	597,87 \$	
TOTAL :						

PAIEMENT :

<input type="checkbox"/> Par dépôt direct	<input type="checkbox"/> Par chèque
Banque Nationale du Canada	À l'ordre de l'AGFMQ
Institution : 006	7245, rue Clark, bureau 305
Succ/transit : 11091	MONTRÉAL (QC) H2R 2Y4
No compte : 0682423	

POLITIQUE D'ANNULATION :

Toute demande d'annulation doit être adressée par écrit à l'AGFMQ (agfmq@agfmq.com) **au plus tard le 24 avril 2025** et des frais d'administration de 40 \$, plus taxes, seront retenus. Après cette date, et ce, jusqu'au **1^{er} mai**, 50% des frais seront retenus. Au-delà du **2 mai**, aucun remboursement ne sera effectué. Toutefois, il nous fera grand plaisir de substituer une personne de votre organisation qui nous sera désignée pour qu'elle bénéficie de l'inscription.

**DATE LIMITE POUR FAIRE PARVENIR VOTRE FORMULAIRE
D'INSCRIPTION :****AU PLUS TARD LE 24 avril 2025****À : agfmq@agfmq.com****Prenez note qu'aucune facture n'est émise.**